

## RAPPORT MORAL

Il y a un an, nous préparions à célébrer les 30 ans de l'association avec une fête de la nature. Nous aurions aimé avoir plus de public mais ceux qui sont venus étaient fortement intéressés. Je reviendrais sur ce point en évoquant notre communication. Mais si nous regardons l'implication de nos adhérents et de nos salariés, les activités proposées et la présence de nos partenaires sur les stands alors nous ne pouvons qu'être satisfaits.

Grand merci à tous nos bénévoles qui ont préparé cette fête, et celles et à ceux qui ont participé à l'installation, au démontage, à la tenue des stands, et à toutes les autres activités qui ont permis que cette fête soit une réussite, grand merci à l'équipe qui a servi le repas. Remerciements à nos photographes qui ont mis à notre disposition de très belles photos et ont fait l'installation de l'exposition. N'oublions pas bien entendu pas les salariés qui ont participé à la préparation et à la tenue des stands. Enfin, la présence des associations partenaires a permis de constater que les défenseurs de la nature et de l'environnement savent dialoguer et travailler ensemble et montrer une grande diversité d'actions.

Depuis la dernière AG, nous sommes localement confrontés aux effets du réchauffement climatique, avec la canicule et la sécheresse qui nous impactent. Ce réchauffement climatique a et aura des conséquences sur la santé, l'alimentation, les habitations parfois en zone argileuse, et l'économie qui en Beauce est agricole. Je ne vous apprends rien. Et malgré plusieurs décennies d'inaction mondiale, le GIEC vient de le redire, il est encore tant d'agir mais avant 2030. L'Etat français nous annonce un plan d'adaptation à + 4 degrés à horizon 2050. Cela n'incite pas à l'optimisme. Surtout quand par exemple se donne des objectifs importants que tous les pays approuvent mais que peu de temps après sous la pression de lobbies, des pays reculent. Je pense ici à l'Allemagne. Soyons réaliste, ce plan d'adaptation sera nécessaire. Adaptation, oui pour nous autres, êtres humains pas pour l'ensemble du vivant. Car le dérèglement climatique ne peut qu'accentuer l'effondrement de la biodiversité car flore et faune qui évoluaient en milliers d'années ne sauront le faire en quelques dizaines d'années.

Il faut donc impérativement lutter contre les émissions de CO2. Et sur notre territoire, nous avons un fort développement des énergies renouvelables. Je ne m'étendrais pas sur le sujet car nous aurons débat tout à l'heure. Néanmoins, quelques remarques. D'abord, les études d'impact qui nous sont présentées concluent toujours à un impact faible à modéré sur la biodiversité. Prise une par une certainement, mais quand les projets s'accumulent, je pense ici à l'éolien, nous nous interrogeons. Il faudrait une étude globale. Je vous rappelle que nous faisons des suivis de mortalité des oiseaux et des chiroptères et que cette mortalité est peut être faible mais réelle. De même que nous nous interrogeons sur le photovoltaïque au sol. Il ya un an, la conclusion des états généraux des énergies renouvelables disait : « Éviter les projets de parcs photovoltaïques au sol en zone naturelle ou agricole ». Que nous a t'on présenté depuis un an ? Que des projets de parcs photovoltaïques au sol en zone naturelle ou agricole. Vous comprenez que cela est problématique.

Le second sujet lié au dérèglement climatique et fortement sensible est l'eau. Nous avons suivi les Etats-généraux de l'eau impulsés par les services de l'Etat. Nous en attendons les conclusions. Nous connaissons au combien l'économie agricole est forte dans notre département et la pression qu'elle sait mettre. Là aussi, il faut définir comment concilier les besoins de chacun : nos besoins quotidiens, les besoins économiques et les besoins de l'ensemble du vivant, rivières et zones humides y compris. Mais déjà des dossiers de permis

de construire des réserves d'eau pour l'irrigation agricole sont présentés (2 à ma connaissance). Un plan national vient d'être annoncé, nous aurons l'occasion d'en débattre.

Pour revenir aux énergies renouvelables, un grand projet photovoltaïque va se faire sur l'ancienne base aérienne de Châteaudun. Nous le suivons attentivement. Ce qui me permet d'aborder la biodiversité. Parce c'est bien pour nous l'enjeu de cette zone importante à protéger. Nous savons que l'Etat et la Région suivent de près ce dossier, ce qui nous rassure. Sous quel statut d'aire protégée terrestre sera ce site ? Peut-être une Réserve Naturelle Régionale ou Nationale ou encore Aire protégée ? N'oubliez pas que notre vision d'une zone protégée n'est pas partagée par tous, loin de là. Nous avons un objectif de protection de zones naturelles, et un objectif de zéro artificialisation nette qui parfois contrarie des objectifs économiques et des objectifs de logements. J'ai bien compris qu'il est difficile pour les élus locaux de construire leur PLU ou de satisfaire les demandes de leurs citoyens mais nature et environnement ne peuvent qu'être partie intégrante de leurs projets. Il ne s'agit pas d'opposer mais de concilier ces objectifs. A ce sujet, la région révisé son SRADDET (Schéma Régional d'aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) et notre fédération FNE CVL y participe à travers une contribution sur l'objectif « zéro artificialisation nette ». Quand l'objectif est « Eviter, réduire, compenser les impacts sur l'environnement » (ERC), nous voyons, entendons encore trop souvent « nous allons compenser ». C'est ainsi que nous avons fait, à l'initiative d'une association locale, un recours au tribunal administratif contre un parking en zone humide sur la commune d'Epernon. Recours en cours d'instruction. *(Pour rappel, la mise en œuvre de la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur l'environnement contribue à répondre aux engagements communautaires et internationaux de la France en matière de préservation des milieux naturels. Et qu'il est de la responsabilité des maîtres d'ouvrage de définir les mesures adaptées pour éviter, puis réduire et, lorsque c'est nécessaire et possible, compenser leurs impacts négatifs significatifs sur l'environnement.)*

Evoquant la justice, c'est trop souvent malheureusement qu'il faille en passer par elle sur les problèmes environnementaux y compris pour faire respecter la loi ou les directives européennes. Ainsi à propos de l'interdiction des néonicotinoïdes, le gouvernement français prévoyait d'autoriser pour la troisième fois à titre dérogatoire ces pesticides nocifs pour l'environnement et la santé et interdits de mise sur le marché depuis fin 2018 dans ses champs de betteraves sucrières. Il y a renoncé et nous nous en félicitons. Mais il a fallu une décision de la Cour de justice européenne pour que l'Etat obtempère.

Venons-en à l'association.

**Equipe salarié** Nous espérons toujours trouver un équilibre dans l'équipe. Un salarié est parti car nous ne répondions pas à ces exigences. Il a laissé plusieurs dossiers non finalisés ce qui a des conséquences sur notre image vis-à-vis de nos partenaires et de nos « clients » et des conséquences financières. Mais son travail de sappe a perturbé l'équilibre de l'équipe et en 1<sup>er</sup> chef de sa directrice. D'ailleurs, celle-ci nous a fait savoir qu'elle ne souhaitait plus rester en poste. Nous sommes à la recherche d'un nouveau directeur. Le conseil d'administration a été beaucoup accaparé par ces problèmes. Mais soyons positifs, nous sommes tout à fait satisfait des salariés en place qui sont fortement investis dans ce qu'elles font. Mais nous devons être attentifs à leur charge de travail.

**Projet associatif, animation** : Suite à notre DLA (dispositif local d'accompagnement) nous allons mettre en place ce projet associatif. Il est essentiel d'avoir un cap à 4 ou 5 ans. Là non

plus je ne m'étendrais pas car un point est prévu dans le rapport d'activité. Nous avons des adhérents, des bénévoles, qui ont des idées, nous avons des lieux de réflexion, des outils, ce projet devrait aboutir sereinement. Un petit point sur la communication. D'abord nous sommes sollicités pour tenir des stands. Par exemple, d'ici fin juin nous avons été sollicités par les communes d'Illiers, Luisant, Maintenon, Châteaudun, Dreux, Barjouville.... Nous ne pouvons pas toujours répondre positivement sauf à avoir plus de bénévoles qui acceptent d'animer ces stands. Mais par ailleurs, je rencontre régulièrement des personnes qui me disent « c'est bien ce que votre association fait, elle m'intéresse mais je ne la connaissais pas ». Je me dis que nous devons avoir loupé quelque chose. Et pourtant, les sorties, les animations de terrain attirent du monde. Donc nous devons réfléchir à notre communication et aux outils employés ou à employer.

J'évoquais précédemment le besoin de bonnes volontés pour tenir des stands ou animer des sorties. Je voudrais évoquer ici 2 personnes qui ont fait plus que cela, je parlerais ici de dévouement. Ce mandat fini, ces 2 personnes ne se représentent pas au CA. Il s'agit de Laurence Pinceloup et Thierry Leterme. Malgré ses contraintes personnelles, Laurence est en quelque sorte notre RH. Un problème de convention collective, un problème de contrat de travail, une solution : Laurence. Et que dire de Thierry ? Son activité sur le dunois, sa participation à l'animation des sorties, à la tenue de stands, sa connaissance naturaliste qu'il se fait plaisir de communiquer, son engagement à travers sa participation à la commission des énergies renouvelables où il représente l'association, la préparation des sessions qu'il organisait de main de maître. Mais Thierry a d'autres passions comme la musique, les voyages alors je comprends son désir de ne plus être administrateur.